

Morbihan. Une solution alternative existe

● Avec l'augmentation du prix des carburants, la nécessité de s'organiser face à ses déplacements est primordiale. Dans le Morbihan, employeurs et salariés montrent qu'il est possible d'utiliser des moyens de transports alternatifs.

Nombreux sont les salariés Morbihannais qui travaillent en deux-huit, en trois-huit, en horaires décalés, de manière flexible et réactive en fonction du flux d'activité. En particulier ces salariés de l'industrie agroalimentaire. Des collaborateurs que parfois les entreprises doivent séduire en proposant des organisations de déplacements, car les sites bien souvent sont installés en dehors des pôles urbains.

13.000 usagers du covoiturage

Chez Procanar, à Lozach, on reconnaît qu'il est très difficile de mettre bout à bout toutes les contraintes organisationnelles pour gérer efficacement des plans de déplacements. « Si nos salariés peuvent opter pour le covoiturage, c'est très bien, nous les encourageons dans ce sens », explique Anne-Gaëlle Porrot, directrice des ressources humaines. « Mais nous ne pouvons rien mettre en place nous-mêmes, c'est beaucoup trop compliqué ». Comme d'autres entreprises morbihannaises, Procanar vante auprès de ses collaborateurs les mérites de l'initiative du conseil général favorisant le covoiturage depuis 2005. 58 aires de stationnements sont aujourd'hui signalées aux qua-

tre coins du département, à proximité des zones d'activités ou des voies rapides. Les emplacements des aires, les offres et les demandes de trajets sont relayés sur internet sur le site www.covoiturage.morbihan.fr, adossé au site national www.123envoiture.com. Le site morbihannais compte aujourd'hui 13.500 inscrits ayant proposé 12.520 offres de déplacements. Il a reçu plus de 32.000 visites au cours des douze derniers mois. Depuis le début du dispositif dans le Morbihan, les aires de covoiturage accueillent deux à trois fois plus de véhicules qu'aux premiers temps. Signe que les effets de l'augmentation des prix de l'essence jouent à plein sur l'évolution des modes de déplacements dans le département.

Le ramassage Michelin

L'usine Michelin à Vannes a récemment créé son propre service de ramassage, dès l'ouverture du site il y a bientôt 50 ans. Quatre tournées de bus sillonnent les routes à destination d'Auray, Plumelec, Muzillac et Sérent, six fois par jour. « À 5 h, 13 h et 21 h, les bus emmènent les équipes qui embauchent et ramènent celles qui rentrent chez elles », explique Pascal Lebled, directeur des ressources humaines.



Le Morbihan compte 58 aires de covoiturage à proximité des voies rapides ou dans les parcs d'activités. Une solution alternative initiée par le conseil général du Morbihan depuis 2005.

Michelin a signé un contrat avec certains transporteurs, dont Maury et BSA pour assurer les liaisons. « Cette prestation coûte plusieurs centaines de milliers d'euros par an à Michelin », poursuit Pascal Lebled. Prestation à laquelle participent 115 utilisateurs par le biais d'un abonnement. Et si l'initiative est louable, économique et écologique, il n'en reste pas moins que Michelin a dû fermer deux lignes de bus

depuis trois ans... La fréquentation en baisse ne justifiant pas leurs maintiens.

Vélo, boulot, dodo

Violaine Pélicart, elle, a choisi de bannir la voiture de ses déplacements pour rejoindre ses différentes entreprises. Salariée à temps partagé chez Vénéti, elle occupe le poste de responsable qualité, santé et environnement chez Coriolis Composites à Quéven les lundi

et mardi, chez Le Teuff Électricité à Lanester le mercredi et chez Seval Pro à Vannes les jeudi et vendredi. « Mon mari travaille à Auray, alors nous avons acheté une maison en ville, à deux minutes de la gare à vélo. C'est central pour rejoindre Vannes ou Lorient », raconte-t-elle. Ainsi, chaque matin, Violaine monte dans le train de 7 h direction Lorient ou direction Vannes, puis enfourche son vélo pour la fin du trajet.

« Au final, je suis plus reposée, moins stressée et c'est bon pour ma santé », se réjouit-elle. « À Vannes, je vais même plus vite que les voitures, car je quitte le boulot toujours à l'heure des bouchons ! », s'amuse-t-elle. Cette discipline stricte, Violaine Pélicart doit la respecter. Chaque soir, elle regarde sa montre pour être sûre de ne pas rater son train. Car sa première contrainte, ce n'est pas le mode de transport, c'est l'horaire de sortie de crèche de son fils. Bien équipée, vêtue d'un gilet fluorescent, Violaine Pélicart économise chaque mois un plein d'essence. Si le train lui coûte 95 euros d'abonnement par mois, son employeur lui rembourse la moitié des frais. Ce qui n'est pas négligeable quand on sait qu'une voiture coûte en moyenne 1.000 euros de carburant par an et dégage trois tonnes de CO2 pour seulement 50 km de trajet quotidien. Peut-être dans ses trajets vers Vannes, Violaine croise-t-elle un autre patron, Frédéric Lescur. Le P-dg de Méaban arrive de Rennes chaque matin en train et récupère à la gare de Vannes son vélo pour se rendre sur le site de sa filiale Socomore, zone du Prat. Un patron pour qui ça roule...

Violaine Pondard